

Sujet : [INTERNET] Avis favorable Éolienne à Choilley (52)

De : Aurelie LABBE <labbeaurelie1@gmail.com>

Date : 04/03/2021 16:15

Pour : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Voici mon avis ainsi que mon commentaire concernant les éoliennes à Choilley dont il est favorable.

Enquête publique Projet Eolien CHOILLEY-DARDENAY

AVIS FAVORABLE

- L'éolien est un moyen d'offrir une réelle indépendance et autonomie énergétique, pour ainsi privilégier le circuit court, afin d'éviter d'aller chercher de l'énergie très loin.
- Les éoliennes sont des énergies vertes renouvelables et dé-carbonées, qui contribuent à la réduction des gaz à effet de serre, et à la transition énergétique en se substituant aux énergies produites par les centrales nucléaires, qui sont elles, polluantes, dangereuses et qui arrivent en fin de vie.
- Le recyclage des éoliennes est complet(métaux, fibre de carbone, cuivre,...), ce qui n'est pas le cas des centrales nucléaires.
- Ce projet apporte une retombée économique locale non négligeable.
- L'implantation des éoliennes à été déterminé afin de préserver un ensemble harmonieux dans le paysage, leur aspect esthétique n'est pas plus gênant que les pylônes de lignes haute tension et autres lignes électriques.
- Pour les grincheux : avant les éoliennes, il y avait les moulins à vent !

Merci pour cette enquête.

Bien cordialement.

Mme LABBÉ Aurélie

Petite fille de Mr et Mme FRANCOIS Joseph de Choilley.